

TRAJECTOIRES & TRANSITIONS

Les parcours professionnels en Pays de la Loire



Se former dans un contexte économique en crise : regard sur les demandes de congés individuels de formation dans les Pays de la Loire

Le Congé individuel de formation (CIF) s'adresse à des salariés ou des demandeurs d'emploi porteurs d'un projet professionnel individuel. Le CIF en tant qu'outil principal de changement professionnel s'inscrit dans une logique de sécurisation des parcours en prenant en charge la gestion des mobilités choisies et en facilitant les transitions entre les différentes situations professionnelles rencontrées.

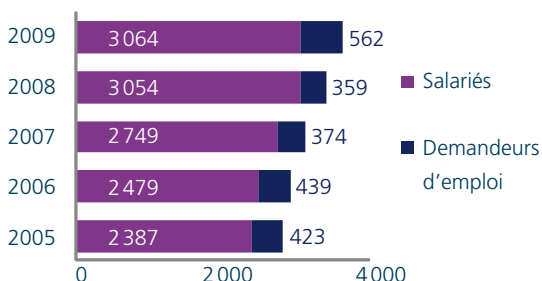
Dans un contexte économique instable, les contraintes du chômage pèsent davantage sur les choix de mobilité professionnelle et modifient les pratiques d'utilisation du congé de formation. Depuis la création du CIF, on observe une augmentation régulière du nombre de demandes de formation. Néanmoins, les chiffres de l'année 2009 montrent un fléchissement du nombre de demandes de formation qui diffère selon les publics. Ce deuxième numéro de Trajectoires et Transitions propose d'observer les comportements des demandeurs de CIF du Fongecif dans un contexte économique contraint qui peut apparaître comme un ralentisseur de projets ou comme une opportunité dans l'attente d'une reprise économique. Il illustre les usages du CIF et les stratégies mises en œuvre dans la gestion des parcours professionnels.



Les demandes de CIF en 2009, une progression ralentie

Dans les cinq dernières années, le Fongecif Pays de la Loire (75 % des CIF financés en Pays de la Loire) a enregistré une hausse régulière du nombre de demandes de Congé individuel de formation (CIF CDI salariés et CDD demandeurs d'emploi). En 2009, il a reçu 3 626 demandes, dont 3 064 provenaient de salariés et 562 de demandeurs d'emploi.

Évolution du nombre de demandes de congés individuels de formation dans les Pays de la Loire



Sources : Fongecif Pays de la Loire 2009

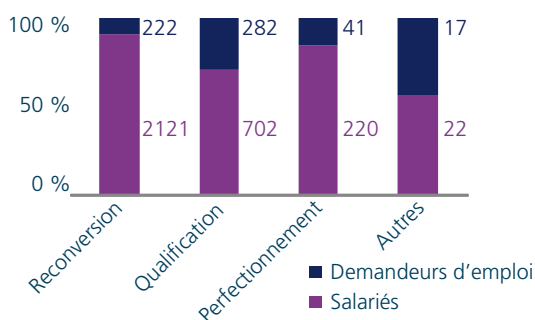
Néanmoins, la comparaison des années 2007 à 2009 montre des signes de ralentissement, le nombre global des demandes de formation passe de 3 120 en 2007 à 3 410 en 2008 et à 3 626 demandes en 2009 soit un taux de croissance de 10 % en 2008 contre 6 % en 2009. On note parallèlement des changements dans l'évolution des demandes et une inversion de tendance qui s'est produite entre les salariés et les demandeurs d'emploi. On constate une stagnation des demandes de formation des salariés, alors qu'elles progressaient fortement (+28 % entre 2005 et 2008) et une hausse significative de celles des demandeurs d'emploi en fin de CDD en 2009 (+56 %).



Note de lecture : En 2009, le Fongecif Pays de la Loire a reçu 3 064 demandes de CIF CDI pour les salariés et 562 en CIF CDD pour les demandeurs d'emploi.

Les usages du congé individuel de formation diffèrent selon les publics

Répartition des motivations de la demande en 2009



Sources : Fongecif Pays de la Loire 2009

Pour les salariés, 70 % des demandes de CIF s'inscrivent dans une logique de reconversion motivée par un souhait de changement de métier. Ces demandes en lien avec une démarche de reconversion restent stables entre 2007 et 2009.

Pour les demandeurs d'emploi, les motivations de changement sont en lien avec le souhait d'obtenir une formation pour optimiser le retour à un emploi stable. On observe une hausse des demandes de qualification depuis 2007 (on passe de 175 demandes de CIF demandeurs d'emplois à 280 demandes en 2009 soit + 56 %).



Note de lecture : En 2009, 60 % de demandes de reconversion concernent les CIF demandeurs d'emploi.

Des salariés attentistes ou pro-actifs face à la dégradation du marché du travail

La situation économique semblerait avoir un effet ciseaux : développement de projets individuels pour les salariés de niveau bac et plus, très forte baisse des projets des salariés sans diplôme.

Entre 2007 et 2009, on observe une augmentation significative des demandes dans les trois secteurs d'activité les plus représentés (en termes de demandes), soit le commerce, la santé et le transport. En 2009, l'expression des besoins de formation semble accrue dans ces secteurs, avec une augmentation des demandes de 23 %.

Ces trois secteurs concentrent majoritairement des salariés jeunes et peu qualifiés (70 % des salariés sollicitant un CIF dans ces secteurs ont moins de 30 ans). 80 % ont un niveau de formation initiale inférieur ou égal au Bac et occupent des postes de premier niveau de qualification.

Principaux secteurs d'activité d'origine	Nombre de demandes CIF salariés en 2009	Variation 2007 / 2009 en %
Commerce de détail	430	4 %
Santé et action sociale	230	85 %
Transport	200	60 %
Assistance et conseils	195	-2 %
Industries agroalimentaires	190	-7 %
Services opérationnels	190	-25 %
Commerce de gros	145	-11 %

Sources : Fongecif Pays de la Loire 2009

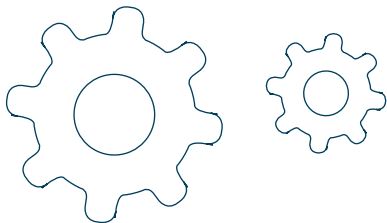
Le secteur du commerce représente 20 % des demandes de formation pour les salariés.

Le nombre de salariés issus du commerce a peu augmenté depuis 2007 et en 2009: on dénombre 585 demandes. Ce sont essentiellement des salariés occupant des emplois de vendeurs, de caissiers, d'employés commerciaux et de libre service et qui représentent 70 % des demandes originaires du secteur commerce.

30 % des salariés du secteur commerce (détails et de gros) souhaitant engager une démarche de reconversion se dirigent vers les métiers de la santé et du paramédical.

Les demandes de formation provenant des salariés et travaillant dans le secteur de la santé ont fortement augmenté entre 2007 et 2009 (+ 85 %).

Parmi les 230 personnes travaillant dans le secteur santé et sollicitant une formation, 40 % occupent un emploi d'ambulancier, 25 % d'agent de service hospitalier, 15 % d'infirmière, 12 % d'aide-soignante. Parmi eux, 56 % souhaitent se qualifier dans le même secteur.



Une augmentation de 50 % des demandes de salariés diplômés Bac et plus, une baisse de 60 % des salariés sans diplôme.

Le nombre de diplômés Bac + 2 et plus s'élève à 855, la moitié d'entre eux souhaite se reconvertir et un tiers obtenir une qualification en lien avec le métier exercé.

En ce qui concerne les Bac + 2, ils utilisent le CIF pour obtenir une qualification supplémentaire dans leur métier ou leur filière. Un peu plus inquiets que les plus diplômés, ils chercheraient à conforter leur emploi. Alors que les Bac + 4 et 5 utilisent le CIF pour acquérir des compétences complémentaires et tenteraient de se repositionner sur des postes plus stratégiques et mieux rémunérés. Dans un marché du travail restreint, cette catégorie de salariés utiliserait cette période pour rebondir.

Contrairement aux plus diplômés, le nombre de projets de formation des moins diplômés a nettement diminué entre 2008 et 2009 (- 540 projets de formation des salariés sans diplôme). Il semblerait que le contexte de crise ralentisse l'émergence de projets pour ce public plus fragile sur le marché de l'emploi.

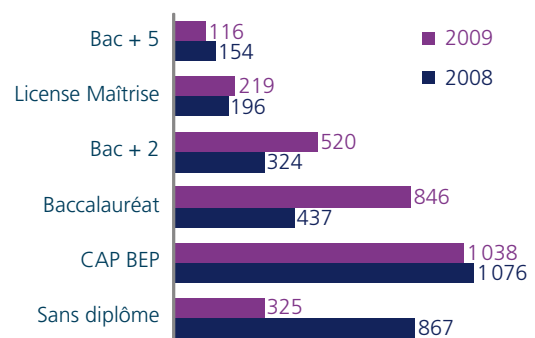
Le reste des demandes de reconversion s'oriente pour 15 % vers les métiers du transport (conducteur routier et voyageurs, chauffeur de taxi, moniteur auto-école, conducteur d'engins), 15 % vers les métiers de tertiaire de bureau (comptable, gestionnaire de paie et ressources humaines, secrétaire spécialisée ou généraliste), et 12 % vers les métiers du bâtiment (installateur thermique et sanitaire, peintre en bâtiment, plaquiste, menuisier agencement et pose).

Contrairement aux représentations existantes, les salariés souhaitant envisager une mobilité professionnelle sont plutôt jeunes et diplômés (45 % des demandeurs ont entre 26 et 35 ans).

Toutefois, en 2009, on constate un recul des demandes de formation de la tranche des 26-35 ans qui représentait 51 % des demandes en 2007 contre 45 % en 2009 (soit - 6 points).

Même si les demandes de formation des plus de 45 ans sont plus rares, leur nombre a augmenté depuis 2007, passant de 6 % à 10 % en 2009. Quant aux demandeurs de plus de 50 ans, ils manifestent peu leur besoin de formation dans le cadre du CIF. Ils représentent seulement 4 % de l'ensemble des demandeurs salariés

Évolution des demandes de salariés par niveau de formation initiale entre 2008 et 2009 (à l'entrée)



Sources : Fongecif Pays de la Loire 2009

Des demandeurs d'emploi actifs dans une période de ralentissement économique : la formation apparaît comme une opportunité.

Depuis 2006, le nombre des demandes de congés individuels de formation pour les demandeurs d'emploi avait tendance à diminuer. Au cours du premier semestre 2009, au moment où la courbe du chômage s'élève, on observe une hausse de 55 % des projets individuels de formation avec 200 demandes supplémentaires par rapport à 2008. En 2009, 400 demandeurs d'emploi ont bénéficié d'un financement CIF CDD. Les demandeurs d'emploi éligibles au CIF CDD proviennent de secteurs qui recrutent une main-d'œuvre peu qualifiée et jeune. 40 % des demandeurs d'emploi sollicitant un CIF CDD ont un niveau CAP BEP ou sont sans diplôme et 45 % ont moins de 30 ans.

Secteurs d'activité d'origine des demandeurs d'emploi	Nombre de demandes CIF CDD 2009	Variation 2007-2009 en %
Commerce de détail	62	35 %
Transports	40	90 %
Industries agroalimentaires	39	45 %
Santé et action sociale	37	12 %
Hôtels et restaurants	35	15 %
Services personnels	35	35 %
Services opérationnels	32	-17 %

Sources : Fongecif Pays de la Loire 2009

Pour les demandeurs d'emploi, le CIF est plutôt utilisé comme un outil de qualification.

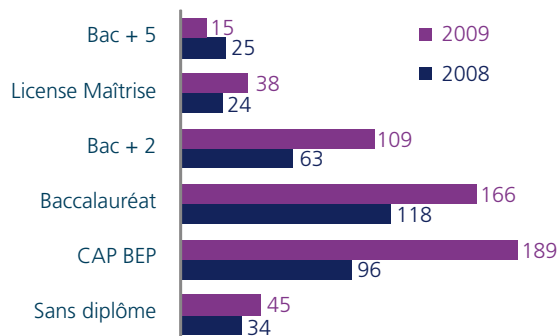
Entre 2008 et 2009, on observe une augmentation des demandes de qualification et de reconversion. En 2009, 50 % des demandes de formation reçues de la part des demandeurs d'emploi concernent une demande de qualification et 40 % sont motivées par un souhait de reconversion. Dans la période de crise, ces proportions se sont accentuées avec 115 demandes de reconversion supplémentaires, et + 95 demandes de qualification.

75 % des demandeurs d'emploi visent des formations dans le domaine du transport, du tertiaire de bureau et du paramédical. Les formations les plus sollicitées sont le titre professionnel de conducteur routier, le Permis C + EC et le BEPECASER (monitorat auto école). Les autres souhaits concernent le tertiaire de bureau, avec 110 demandes de formation (dont 65 % ont pour motivation la qualification dans le secrétariat, la comptabilité-paie, la gestion du personnel ou l'informatique). Les formations des domaines paramédical – travail social – soins des personnes sont également très demandées (CAP petite enfance, formations d'aide médico-psychologique, CAP esthétique cosmétique, aide soignante).

La demande s'oriente donc vers les secteurs transport et tertiaire de bureau ou le secteur santé- social. Le recours à la qualification semble utilisé comme une valeur d'échange que l'on bonifie dans un secteur identifié comme refuge. Un usage du CIF qui illustre la stratégie d'un public fragilisé en recherche de sécurité.

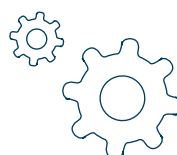
Dans la plupart des cas, les formations sollicitées par les demandeurs d'emploi n'ont pas pour motivation une mobilité ascendante en lien avec le niveau de certification.

Évolution des demandes de demandeurs d'emploi par niveau de formation initiale entre 2008 et 2009 (à l'entrée)



Sources : Fongecif Pays de la Loire 2009

Avant formation, la part des demandeurs d'emploi les moins qualifiés (CAP/ BEP et sans diplôme) représente 40 % de l'ensemble des demandes. Et 50 % de ces demandeurs de niveau 5 s'orientent vers une autre formation de niveau 5. Par ailleurs, le niveau de certification obtenu après formation pour l'ensemble des demandeurs concerne pour 60 % le niveau 5. Ce niveau est donc au cœur des projets individuels des demandeurs d'emploi. Il semble recherché pour sa valeur intrinsèque en dehors de toute préoccupation de progression de niveau.



Entre 2008 et 2009, on constate une augmentation des projets de formation des demandeurs les moins diplômés (V et VI), soit 105 demandes de formation supplémentaires. Concernant les plus diplômés (bac +2 et plus), les demandes de formation sont aussi en hausse de 69 % sur cette même période.

La tranche des 26-35 ans représente 45 % des demandes de formation déposées en 2009 (250 demandes) et inversement aux demandes des salariés, celles des demandeurs d'emploi de cette tranche d'âge a augmenté de plus de 50 % par rapport à 2008 (150 demandes).

Le ralentissement de l'activité économique a remis rapidement et massivement sur le marché du travail les salariés en fin de CDD. Ceux-ci ont alors développé une stratégie de qualification importante en sollicitant un CIF CDD.

→ Pour conclure

La comparaison des demandes de CIF met en évidence des usages différenciés en fonction des publics, du statut, de l'âge, du secteur d'activité d'origine et de la situation sur le marché de l'emploi: les salariés utilisent le CIF pour se reconverter et changer de métier et les demandeurs d'emploi profitent de cette transition pour se qualifier sur le métier occupé.

On observe également que le contexte économique régional a une incidence significative sur l'émergence des projets de formation des salariés les moins qualifiés et

sur les demandeurs d'emploi plus actifs pour agir dans la construction de leur parcours professionnel.

Le CIF, en tant qu'outil d'aide à la mobilité professionnelle, offre une réelle opportunité de (re) penser son itinéraire professionnel, en proposant les conditions les plus favorables, notamment pour les moins qualifiés. Le Fongecif, en tant que financeur et accompagnateur des parcours, se veut le réceptacle de l'expression libre des besoins de formation singuliers.



Le Fongecif Pays de la Loire en 2009/2010

Le ralentissement économique ne touche pas seulement les demandeurs de CIF mais également les organismes financeurs de la formation continue, fortement sollicités pour réguler la situation des salariés et demandeurs d'emploi les plus touchés par l'instabilité du marché du travail.

En 2009, 1245 salariés en CDI ont bénéficié d'un financement de Congé individuel de formation pour réaliser leur projet professionnel, soit une diminution de 13 % par rapport à 2008 (1435 personnes). Cette diminution en 2009 est principalement liée à la baisse des budgets disponibles. En conséquence, le Fongecif Pays de la Loire a décidé de freiner ses engagements financiers en matière de CIF par anticipation de la nouvelle contribution au fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels (FPSPP).

De fait, le taux d'acceptation de demandes de salariés (CIF CDI) chute de 7 points, soit 41 % en Pays de la Loire (65 % au niveau national).

En 2010, 1379 salariés ont bénéficié d'un CIF soit un taux d'acceptation de 46 %, en augmentation par rapport à 2009 grâce à l'appui du FPSPP et du FSE.

Face à la hausse des demandes de demandeurs d'emploi (CIF CDD), le Fongecif Pays de la Loire a maintenu un taux d'acceptation satisfaisant à hauteur de 75 %, grâce à l'appui du Conseil régional et du FSE (en diminution de 8 points par rapport à 2008).

Les contributions au CIF CDD ont permis à 434 salariés en fin de CDD de bénéficier d'une formation rémunérée en 2009, soit + 40 % de dossiers financés par rapport à 2008.

En 2010, 361 demandeurs d'emploi en fin de CDD ont bénéficié du financement du Fongecif avec un taux d'acceptation de 73 %, la demande ayant été moins forte.



Le congé individuel de formation : un droit national, des réalités territoriales

GHAFFARI Sarah, DUBAR Claude. – Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2008. – 172 p. – (Des sociétés)

Le Congé individuel de formation (CIF) est un droit permettant à tout travailleur, tout au long de sa vie professionnelle, de suivre à son initiative des actions de formation indépendamment du plan de formation de l'entreprise afin, comme l'indique le code du Travail, « d'accéder à un niveau supérieur de qualification, de changer d'activité ou de profession, et de s'ouvrir plus largement à la culture et à la vie sociale et à l'exercice des responsabilités associatives bénévoles ».

Institué en 1971, il a traversé l'ensemble des réformes du système de formation continue sans connaître de grands changements.

Pour autant, l'évolution du contexte du droit de la formation et la forte contrainte financière ont influé sur les conditions nécessaires pour bénéficier du CIF. Ainsi, les demandes de CIF, si elles demeurent à l'initiative du salarié, sont « le plus souvent traitées à l'aune de critères communs à l'ensemble des dispositifs et qui évaluent le réalisme professionnel d'un projet dans le cadre d'un parcours pertinent et cohérent ».

L'étude comparée de trois Fongecif, restituée dans cet ouvrage, montre que ce constat repose sur des configurations d'acteurs et d'objets variables. Elles aboutissent à la production de normes locales spécifiques.



Document empruntable au centre de ressources documentaires du Carif-Oref
Tél : 02 40 20 40 16, doc@cariforef-pdl.org

Rédaction : Christelle Yvenat, Fongecif Pays de la Loire, Véronique Melquiond, Carif-Oref des Pays de la Loire
Contact : Véronique Melquiond, Carif-Oref des Pays de la Loire
Espace Horizons - 2 square de la délivrance - BP 66 501 - 44 265 NANTES CEDEX 2
www.cariforef-pdl.org - info@cariforef-pdl.org
Tél. 02 40 20 21 31 - Fax 02 40 20 52 40

